



DIRECTION ADJOINTE DU CENTRE SPATIAL DE TOULOUSE GROUPE D'ETUDES ET D'INFORMATION SUR LES PHENOMENES AEROSPATIAUX NON IDENTIFIES

> Toulouse, le 6 juin 2012 DCT/DA//Geipan

COMPTE RENDU D'ENQUÊTE

CAS D'OBSERVATION

CORSE (2B- HAUTE CORSE) DU 20 AOUT 2011

1 - CONTEXTE

Le GEIPAN a reçu mar mail le 27 septembre 2011 un questionnaire standard relatant une observation le 20 août 2011. Etant donné le délai de plus d'un mois entre cette date et l'observation, le GEIPAN n'a pu demander de trace radar sur la zone. Comme le GEIPAN n'avait à cette époque pas d'enquêteur sur place, l'enquête n'a démarré qu'en avril, lorsque le GEIPAN a pu mandater un Intervenant de Premier Niveau.

2- DESCRIPTION DU CAS

Cinq plongeurs amateurs sont partis effectuer une plongée le samedi 20 août 2011 tôt le matin, au large de l'embouchure du fleuve LE GOLO, sur le site de plongée dit « Punta d'Arco », dans la région Bastiaise. Ils ont fait le trajet en canot pneumatique du port de Taverna au lieu de plongée. Après une plongée d'environ 45 minutes, les cinq plongeurs ont rejoint leur embarcation et leur attention a été attirée par un phénomène lumineux immobile dans le ciel. Il était 10 heures du matin. Ce phénomène est resté visible environ cinq minutes, puis a disparu subitement.

Les plongeurs l'ont cherché dans le ciel, puis le phénomène s'est reproduit au même endroit, laissant apparaître une forme différente avec une lumière sur sa droite ; le phénomène a ensuite disparu définitivement.

3- DEROULEMENT DE L'ENQUÊTE

Un Intervenant de Premier Niveau (IPN) a été mandaté par le GEIPAN le 13 avril 2012. Le présent chapitre est le résultat de son enquête, achevée le 1^{er} juin.

Siège: 2 place Maurice Quentin - 75039 Paris cedex 01 - Tél.: 33 (0)1 44 76 75 00 - www.cnes.fr

Direction des lanceurs: Rond Point de l'Espace - Courcouronnes - 91023 Evry cedex - Tél.: 33 (0)1 60 87 71 11

Centre spatial de Toulouse : 18 avenue Edouard Belin – 31401 Toulouse cedex 9 – Tél. : 33 (0)5 61 27 31 31

Centre spatial guyanais: BP 726 - 97387 Kourou cedex - Tél.: 594 (0)5 94 33 51 11

A/ La situation météorologique

L'IPN s'est transporté au centre météorologique de BASTIA situé sur la zone de l'aérodrome de BASTIA-PORETTA où il a été reçu de façon remarquable ; un technicien a répondu aux questions et a indiqué sur le site de météo-France la façon d'obtenir des renseignements et d'éditer des tableaux de données.

En résumé, il a été confirmé que le samedi 20 août 2011 il faisait beau, très beau ; le ciel était bleu, sans nuages ; la luminosité était excellente, on voyait très bien les contours de l'île d'Elbe située à plusieurs kilomètres de l'endroit où se trouvait l'embarcation des plongeurs.

Le tableau des données météorologiques de ce jour là est joint en ANNEXE 2.

B/ Le trafic aérien

1 – Transport à la Direction Générale de l'Aviation Civile :

Les locaux de la Direction Générale de l'aviation civile, et plus particulièrement le service de la navigation aérienne Sud-Est, sont situés sur l'aérodrome de BASTIA-PORETTA. Un contrôleur aérien a reçu l'IPN et ils ont compulsé ensemble les registres d'activité de la journée du 20 août 2011.

Cette journée était classée ROUGE par le service ; il y avait énormément de trafic car nous étions au mois d'août dans un premier temps, mais également un samedi, jour habituellement très chargé.

Entre 10h00 et 11h00 ce samedi il y a eu sur l'aérodrome de BASTIA-PORETTA 5 départs et 6 arrivées CORSE-CONTINENT.

Le contrôleur a indiqué également qu'au dessus de la Corse des dizaines de vols se sont croisés dans cette plage horaire (trafic entre de nombreux aéroports internationaux) et qu'il n'était pas exclu que des avions au départ et à l'arrivée de l'Italie soient passés dans le secteur (en effet l'Italie est très proche).

Le fait est que rien d'anormal n'a été relevé par le centre de contrôle de BASTIA-PORETTA ce samedi 20 août 2011. La tour de contrôle est pourtant idéalement positionnée, ayant vue sur les pistes d'atterrissage et sur la mer proche comme nous avons pu le constater (on peut même voir l'endroit du site de plongée de Punta d'Arco à environ 15 kms à vol d'oiseau).

2 - Transport à la gendarmerie des transports aériens :

Le commandant de brigade nous a renseigné;

Aucun fait particulier n'a été signalé de tout le mois d'août 2011, ni plus tard d'ailleurs.

Des recherches étaient effectuées auprès des gendarmeries de CERVIONE et de BORGO qui couvrent la zone de l'observation ; il ne nous a été signalé rien d'anormal en cette journée du 20 août 2011.

3 - Renseignements pris à la Base militaire 126 de SOLENZARA :

Le Commandant nous a renseigné ; aucun fait particulier n'a été signalé pour les militaires, aucun vol n'était effectué dans la région Bastiaise le 20 août 2011 ; la base 126 n'est pas compétente dans la région nord de la Corse.

Nous lui avons décrit le phénomène observé et il a attiré notre attention sur plusieurs possibilités, étant un spécialiste du contrôle aérien.

- possibilité de vol d'un hélicoptère qui utilise fréquemment le mode stationnaire, et qui est courant dans cette zone entre la Corse et l'Italie : navettes fréquentes de particuliers, séances photographiques, notamment pour la surveillance des bateaux. Le Commandant a vérifié et n'a pas trouvé de vol de ce type d'appareils dans la zone indiquée, mais il reste la possibilité d'hélicoptères Italiens.
- Possibilité de vol d'un avion militaire de la marine (couleur grise) qui surveille la mer pour éviter le dégazage de certains bateaux ; ce type d'appareil fait en général des cercles à 360° pour couvrir une zone et a pu échapper au contrôle de l'aviation civile s'il volait à une certaine distance des côtes Corses.

L'IPN n'a pu contacter la Marine (la Corse dépend de TOULON).

C/ L'audition des témoins

Des 5 témoins ayant vu le phénomène, seul LE TÉMOIN 1 a pu être auditionné.

Nous avions fixé un rendez-vous et nous nous sommes rencontrés à BASTIA le jeudi 03 mai 2012.

Nous avons discuté longuement, LE TÉMOIN 1 se rappelait très bien du jour de l'observation.

Il a confirmé en tous points ce qu'il avait déclaré et mentionné dans le questionnaire envoyé au GEIPAN. Il connaissait le GEIPAN, s'intéressant personnellement à l'ufologie et avait préféré utiliser ce moyen pour faire part de son observation, plutôt que d'aller en gendarmerie.

Il a raconté à nouveau ce qu'il avait observé :

« Les quatre autres personnes et lui étaient partis le samedi 20 août 2011 en début de matinée (vers 08h00) du port de TAVERNA, au sud de Santa Lucia di Moriani, en canot pneumatique ; selon les dires du TÉMOIN 1 « un trajet de 50 minutes nous a conduit sur le lieu de plongée, un endroit appelé « punta d'arco », très connu des plongeurs car un avion de la seconde guerre mondiale en bon état se trouve à 44 mètres de profondeur.

Nous nous sommes mis à l'eau pour une durée de 45 minutes, puis on est remontés en surface et pendant qu'on enlevait nos équipements de plongée, l'un de nous a vu un objet dans le ciel ; nous sommes remontés dans le canot pneumatique et on a observé cet objet qui était immobile, stationnaire dans le ciel ; cela a duré entre 3 et 4 minutes ; l'objet a disparu durant une minute pour ensuite réapparaitre au même endroit ; il avait changé de forme et une lumière apparaissait détachée de l'objet ; la lumière très intense, blanche, a rejoint ensuite l'objet qui a disparu instantanément. Nous nous sommes mis à rechercher l'objet dans le ciel et on a vu uniquement 2 avions qui se dirigeaient vers l'aéroport de BASTIA. Cet objet était de forme allongée, type ballon de rugby, de couleur gris métal et les contours étaient flous, comme de la brume de chaleur. Moi je l'ai vu comme ça, mais un autre témoin le voyait plus triangulaire. En tout cas il y avait une lumière très blanche dessus, et lorsqu'on l'a vu apparaître la deuxième fois la lumière était détachée et a rejoint l'objet. Je n'ai pas regardé en continu car c'est moi qui tirait l'ancre pour la remonter dans le bateau. C'est ensuite en visionnant le film qu'on avait réalisé en plongée que je me suis rendu compte qu'un objet apparaissait dans le ciel, un point blanc anormal et je pense que ç'est peut être ce qu'on a observé par la suite, mais sur le film c'était plus éloigné?»

LE TÉMOIN 1 nous a communiqué le nom d'un des 5 plongeurs et nous a affirmé qu'il serait d'accord pour apporter son témoignage ; il en avait déjà discuté avec lui : Il s'agit de Mr L qui demeure à Cherbourg .

Les trois autres témoins désirent rester anonymes.

Nous avons demandé au TÉMOIN 1 de nous dessiner ce qu'il avait vu. Le dessin est joint au présent (ANNEXE 3).

LE TÉMOIN 1 nous a confirmé l'heure, 10 heures et les coordonnées de l'endroit où lui et les autres plongeurs se trouvaient (en possession d'un GPS) : 42°31'54 ''N – 9°36'18''E

Il nous confirmait que la mer était calme, qu'il faisait beau, qu'il n'y avait aucun nuage et que la vue était dégagée.

Je lui montrais l'emplacement où il se trouvait sur l'extrait de carte sur lequel j'avais positionné les coordonnées et lui communiquais la distance jusqu'à la côte Corse (5,42 kms).

Il confirmait ; cela correspondait. Leur canot pneumatique était ancré presque en face de la sortie du fleuve le GOLO , un peu plus au nord vers BASTIA, entre la Corse et l'île d'ELBE.

Concernant la position du phénomène dans le ciel, nous déterminions avec LE TÉMOIN 1, à l'aide d'un inclinomètre, le site (entre l'horizon et le phénomène) soit 15°.

Pour la taille du phénomène, nous avons fait tenir par LE TÉMOIN 1, à bout de bras, une pièce de un centime d'euro et ensuite LE TÉMOIN 1 à l'aide d'un feutre a dessiné sur la pièce ce qu'il estimait être la taille. Le bras droit de LE TÉMOIN 1, de l'aisselle au bout du majeur, mesure 65 centimètres. Une photographie de la pièce en question est jointe au présent (**ANNEXE 4**).

A notre demande, LE TÉMOIN 1 nous a précisé qu'il faisait de la plongée depuis de nombreuses années (parmi les témoins se trouvait même un plongeur militaire), qu'il était en bonne santé, qu'il a une très bonne vision et qu'au moment de l'observation il allait très bien.

Nous avons évoqué avec lui les cas de malaises et perturbations physiques, les accidents de plongée ; il nous a assuré que lui et les autres plongeurs avaient toutes leurs facultés et que cette plongée s'était déroulée sans souci.

Concernant le film réalisé, LE TÉMOIN 1 nous a précisé que ses séances de plongée étaient souvent filmées et que ce fut le cas ce jour là ; il a filmé la plongée sous l'eau et la mise à l'eau (mais pas leur retour en surface et l'observation du phénomène). Lorsqu'il a visionné les deux films il a constaté que sur la séquence de la mise à l'eau on voyait un objet dans le ciel au début du film, objet que personne n'avait remarqué à ce moment là. Il nous a remis cette séquence et nous en avons tiré des photographies jointes au présent (voir **ANNEXE 5**) ainsi que le film (**ANNEXE GOPRO382**).

M. L contacté par nos soins a bien voulu apporter son témoignage ; il est cependant absent pour quelques mois (il se déplace souvent pour son travail) ; nous lui avons envoyé le questionnaire GEIPAN par courriel et il nous a assuré qu'il le remplirait dès son retour et nous le ferait parvenir directement ou sur le site du GEIPAN.

Le GEIPAN n'a jamais reçu ce second questionnaire.

D/L'observation des lieux

D'après les témoins, leur embarcation était ancrée pointe vers le Sud, l'arrière de l'embarcation vers le Nord. Le phénomène est apparu entre le Nord et l'Est sans plus de précisions. Il était 10h00 le matin, le soleil se trouvait à l'est. L'observation a eu lieu en pleine mer, il n'a donc pas été possible de reconstituer la scène .

Nous nous sommes rendus quand même sur deux points pouvant être intéressants :

l'embouchure du fleuve LE GOLO et au CAMP DU CAP SUD (document et photos en ANNEXE 5). L'embouchure du GOLO n'est pas très fréquentée en cette période de l'année (uniquement quelques pêcheurs) et nous n'avons pu rencontrer personne ayant remarqué quelque chose d'anormal à la période intéressée. Au Camp du Cap Sud se trouve un complexe hôtelier, vide en cette période de l'année et un restaurant donnant sur une large plage. Nous avons pu rencontrer la gérante de l'établissement et son fils qui s'occupent du restaurant ; ils étaient tous deux présents le samedi 20 août 2011 ; ils nous ont confirmé que leur établissement hôtelier était très fréquenté à cette période et qu'à 10h00 du matin de nombreuses personnes étaient déjà sur la plage. Ils n'ont rien remarqué de spécial et aucun de leurs clients leur ont rapporté une quelconque observation .

4 – Hypothèses envisagées

En premier lieu nous pouvons dire que le témoin entendu est crédible, il paraît digne de foi ; il s'agit d'une personne pondérée, calme ; il s'intéresse à l'ufologie. LE TÉMOIN 1 a 45 ans et exerce le métier de gérant d'une société de service après-vente, entretien de matériel de chauffage.

Il faut d'abord prendre en compte le fait que l'observation du phénomène a eu lieu en pleine mer, le matin (10h00), par des plongeurs qui venaient de passer près d'une heure sous l'eau à une profondeur de 45 mètres.

L'observation a lieu un jour de très beau temps, avec une mer calme et un ciel dégagé sans nuages ; il faisait cependant très chaud à cette heure, ce jour là (29°8 C sous abri) et l'observation a eu lieu avec un soleil éblouissant situé pratiquement face aux plongeurs, dans l'axe de l'observation. Ceci peut expliquer la lumière vive du phénomène (reflets du soleil sur une carlingue d'aéronef ?), le changement de forme (distorsion due à la chaleur ?), petite lumière séparée (éclat du au soleil ?), aucun bruit (avion de face se déplaçant vers les plongeurs).

Sur le film remis par LE TÉMOIN 1 on voit très bien un point blanc, mais plusieurs explications sont possibles : avion ? ballon-sonde ?

Nous pouvons envisager trois hypothèses:

1/ La première reste le passage d'un avion de ligne long courrier car le trafic aérien est très dense en cette période du mois d'Août au dessus de la Corse. Le problème vient de la taille donnée par LE TÉMOIN 1 et du fait que ces longs courriers volent très haut. Le phénomène observé pourrait être un

avion vu de face à haute altitude (point blanc sur le film vidéo d'avant plongée), puis d'un deuxième n'ayant rien à voir avec celui du film, lequel a entamé son approche sur l'aéroport de BASTIA-PORETTA, vu toujours de face (d'où l'absence de bruit) de l'endroit d'observation des plongeurs à leur sortie de l'eau, et tous feux allumés qui ont pu se combiner aux reflets du soleil. Ce jour là et dans le créneau horaire de l'observation le trafic aérien était très intense autour de l'aéroport de BASTIA-PORETTA.

2/ La deuxième possibilité peut être un hélicoptère dont les rotations sur la Corse sont très fréquentes en cette période de l'année pour diverses raisons (secours en montagne, en mer, touristes, photographes, reporters...). De nombreux autres hélicoptères privés traversent également la mer pour se rendre en Corse depuis l'Italie et certains gros bateaux en ont à leur bord. Le problème vient toujours de la taille et du bruit caractéristique de ce type d'appareil volant plutôt bas, or le phénomène observé était silencieux.

3/ La troisième possibilité reste liée également au passage d'un avion de la marine volant à une altitude plus basse tel que décrit par le commandant de la base militaire de Solenzara, et se déplaçant en cercle. Reste toujours le problème de la taille et du bruit (l'appareil étant plus près il devrait être entendu)...

Synthèse:

De l'enquête effectuée il ressort qu'il aurait été fort utile de voir et de discuter avec les quatre autres plongeurs pour avoir une idée d'ensemble du phénomène observé et de recouper les informations.

Le phénomène observé n'a pas attiré l'attention de la Direction Générale de l'Aviation Civile, de la gendarmerie des transports aériens, ni de la base militaire de Solenzara. Il n'y a eu rien d'anormal ce jour là. Rien n'a été signalé dans les deux gendarmeries locales, celles de BORGO et de CERVIONE. Ce phénomène n'a pas été vu par les vacanciers du Camp Cap Sud, ni par les vacanciers se trouvant sur la plage ou du moins personne ne l'a signalé, ni n'en a parlé. Aucun article n'est paru dans la presse locale. Nous n'avons pu trouver aucun témoin de ce phénomène.

Le problème reste la taille du phénomène, évaluée par LE TÉMOIN 1 et le dessin qu'il a fait sur la pièce d'un centime d'euro (voir **ANNEXE 4**) ; il paraît inimaginable qu'il n'y ait pas eu d'autres témoignages, vu la grandeur du phénomène observé ? Il reste la possibilité que LE TÉMOIN 1 ait surévalué cette taille, les faits s'étant produits il y a dix mois ?

Par contre sur le film remis par LE TÉMOIN 1 on distingue bien un point blanc, mais avant la plongée, au moment où les plongeurs se mettent à l'eau (voir **ANNEXE 5**). Le bateau étant à l'ancre, il est orienté comme sur le dessin produit par LE TÉMOIN 1 sur le document envoyé au GEIPAN; cela voudrait dire que le phénomène était déjà présent avant la plongée, si c'est ce que les plongeurs ont vu et s'il s'agit du même phénomène? Mais ce point peut correspondre à un avion de ligne et n'avoir aucun lien avec l'observation faite ensuite à la sortie de l'eau ?

5 – Conclusion

Au vu de l'enquête ci-dessus, le GEIPAN retient l'hypothèse N°1 comme la plus probable : La succession de plusieurs avions de ligne se déplaçant de face, feux allumés pour certains. Ils auront apparus soit en reflétant le soleil, soit par leurs phares allumés s'ils se préparaient à atterrir. Des effets de réverbération et des contours pas très nets dus à la chaleur ont pu altérer les formes de ces reflets ou lumières.

Le TEMOIN 1 a surestimé la taille apparente de l'objet, ce qui est extrêmement fréquent pour tous les phénomènes célestes (ex : La Lune qui paraît plus grosse à l'horizon) et d'autant plus s'ils sont perçus comme étranges. Le silence n'est pas surprenant non plus : les avions observés sont à plusieurs km en avant, avec le flux et le bruit des moteurs orientés à l'opposé de l'observateur.

Ce cas est classé « B » : observation probable d'avions.

ANNEXE (S)

ANNEXE 1 – Plan de situation, carte des lieux

ANNEXE 2 – situation météorologique de la journée du 20 août 2011

ANNEXE 3 – croquis réalisé par le témoin

ANNEXE 4 – photographie de la pièce de 1 centime

ANNEXE 5 – photographies de lieux

ANNEXE GOPRO382 – film vidéo remis par LE TÉMOIN 1



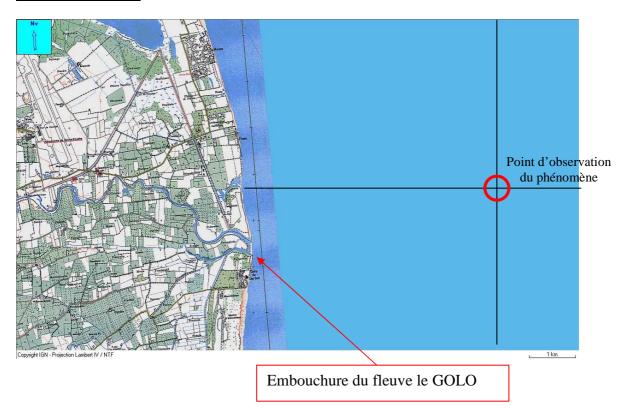
ANNEXE 1

Le LIEU D'OBSERVATION:

L'observation a eu lieu dans le Nord de la Corse, sur sa côte Est, le samedi 20 août 2011 vers 10h00 du matin en pleine mer, au large de l'embouchure du fleuve le GOLO, à 5,42 kilomètres des côtes Corses (coordonnées 42°31'54''N – 9°36'18''E), au niveau du site de plongée dit PUNTA D'ARCO, entre la CORSE et l'ILE D'ELBE.



Plan de situation :



<u>Situation de différents endroits mentionnés dans le compte rendu d'investigation :</u>

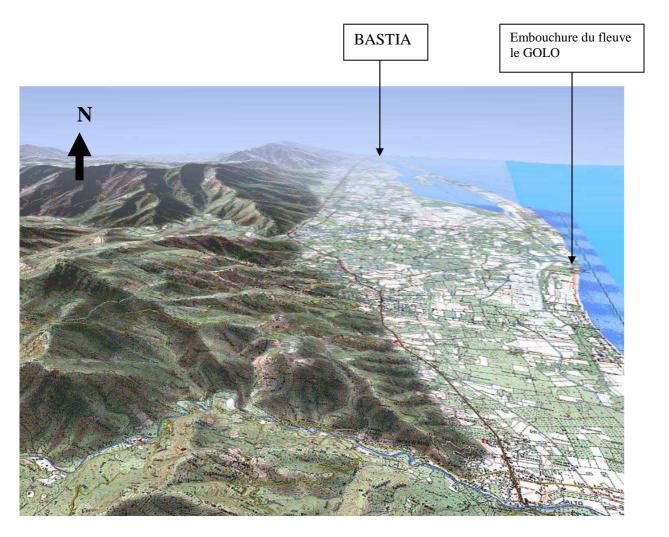




Situation de la plaine de la région de Bastia par rapport aux montagnes environnantes :







La région de BASTIA, outre la sortie du fleuve le GOLO, le fleuve le plus important de Corse, est une zone très industrialisée comportant un axe routier important (la route nationale 193, reliant AJACCIO à BASTIA), de très nombreux commerces et industries locales (du bois notamment), la voie ferrée reliant AJACCIO à BASTIA, une centrale électrique thermique et un aérodrome (site sur lequel se situe la station météorologique de BASTIA). Tous ces points sont situés dans un rayon de 30 kms autour du point d'observation. Le site le plus proche du point d'observation est l'aérodrome de BASTIA-PORETTA (moins de 10 kms).

La vallée de la région de BASTIA comprend également une petite zone militaire, le stade de football de FURIANI, et de nombreux relais téléphoniques pour couvrir une région plutôt montagneuse qui se dresse en barrage face à la vallée de la CASINCA.

Ville de BASTIA Route nationale 193 Zone industriell de BORGO Aérodrome de BASTIA-PORETTA Voie de chemin de fer et station météo de la AJACCIO - BASTIA Haute Corse Centrale électrique thermique de LUCCIANA Embouchure du fleuve le GOLO

Les aéroports de la CORSE :

Il est utile de faire un point sur les différents aéroports de la CORSE :

Sur la côte est (plaine orientale) sont situés deux aéroports: Celui de **BASTIA PORETTA** au nord (juste dans l'axe de vue du lieu de l'observation) et celui de **SOLENZARA** qui est la <u>base militaire aérienne N°126</u>, situé plus au sud de la Corse.

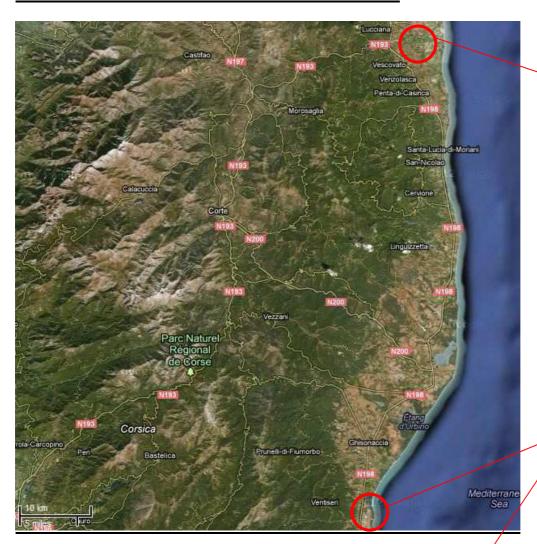
Sur la côte ouest se trouvent les aéroports de CALVI (nord ouest), d'AJACCIO (aéroport international NAPOLEON BONAPARTE) et de FIGARI (sud ouest).

Sur l'île d'ELBE (Italie) située au large des côtes Corses et bien visible par temps clair, il n'y a aucun aérodrome, mais différentes aires d'héliportage.

SITUATION de l'aérodrome (international) de BASTIA PORETTA :



SITUATION de la base aérienne 126 de SOLENZARA :

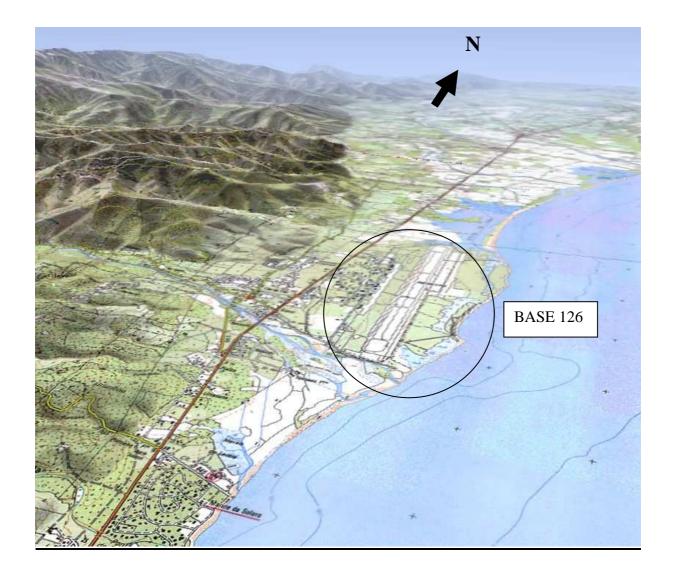


Aérodrome de BASTIA PORETTA

BASE MILITAIRE 126 de SOLENZARA



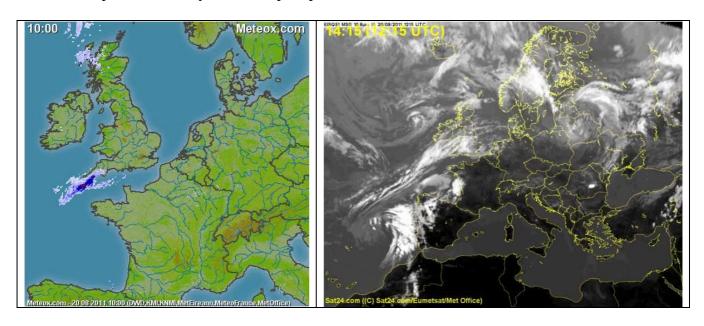
Situation de la base militaire 126 par rapport aux montagnes environnantes



La distance entre l'aéroport de BASTIA-PORETTA et la base militaire de SOLENZARA par la route nationale 198 qui longe la côte est de 90 Kms.

La météorologie du samedi 20 août 2011

Comme en atteste la carte satellite, le ciel est bien dégagé au dessus de la Corse que ce soit le matin ou l'après-midi. Il n'y a aucunes précipitations.



La station météo de BASTIA donne les chiffres suivants :

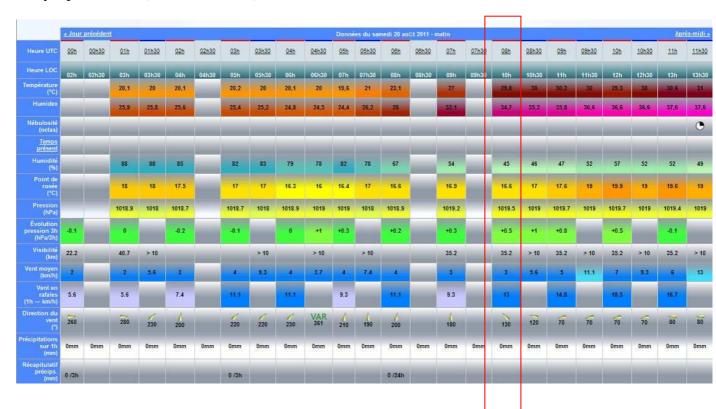
A 10 h 00 du matin la température est déjà de 29,8 °C

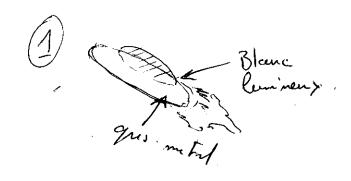
Le taux d'humidité est de 45 %

La pression atmosphérique est de 1019.2 HPa

La visibilité est d'environ 35 kms

Il n'y a pas de vent (environ 3Km/h) et la direction du vent est à 130°





Selvebien le grend:

Merbourg 0662703866





ANNEXE 5

LIEUX D'OBSERVATION au plus près de l'endroit d'apparition du phénomène :

Transport et prise des photographies au point 1 et au point 2



POINT 1 – CAP SUD

Photographies prises depuis le POINT 1 – camp du cap sud :





Photographies prises depuis le POINT 2 – embouchure du GOLO :



Panoramique vue mer :



Panoramique vue montagnes :



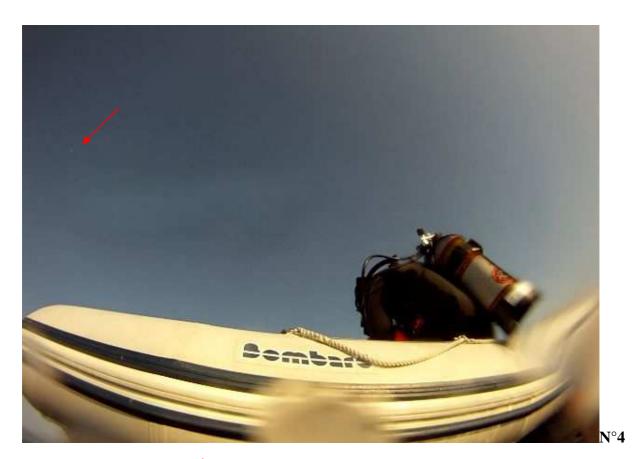
Photographies extraites de la vidéo remise par M Un point dans le ciel :

mettant en évidence











agrandissement du point blanc apparaissant sur la photographie $N^{\circ}\,\mathbf{1}$:

